



MATTHIEU PERRUCHOUD

Educateur canin certifié MEC

chiensdeslacs.ch - info@chiensdeslacs.ch

+41 79 294 65 56

CONDITIONS D'ADMISSION AUX DIVERS COURS

Cours chiots :

- Chiot âgé de 2 à 6 mois
- Présentation du carnet de vaccination en ordre lors du premier cours
- Le chiot doit être en bonne forme (pas de diarrhées, vomissements, etc.)

Cours ados :

- Chien âgé de 6 à 12 mois
- Présentation du carnet de vaccination lors du premier cours
- Le chien doit être en bonne forme (pas de diarrhées, vomissements, etc.)

Cours famille :

- Avoir suivi les cours de niveaux précédents ou avoir un chien au niveau d'éducation jugé équivalent par l'éducateur
- Chien âgé de 12 mois et plus
- Présentation du carnet de vaccination lors du premier cours
- Le chien doit être en bonne forme (pas de diarrhées, vomissements, etc.)

Pour le reste des consignes, se référer au règlement et aux règles de bienséance à respecter.